

L'automne est là,
les couleurs se succèdent,
le temps change... novembre 2024
notre action se pérennise

Initiative

Une chorale gospel/pop se monte à Vienne... Osez le chant !!

Dirigé par **Bruno Ruffier** installé à Haute Souris, directeur fondateur de Bg Art, une formation gospel/pop se réunit le **lundi soir à 19h30 à la Chapelle** que la commune met à disposition pour profiter de l'acoustique.

Un évènement culturel nouveau, venez mettre votre voix dans un chœur !!!

Agenda à venir...

- ◆ **Collecte des encombrants** : Mercredi 20 novembre
- ◆ **Marché de Noël** : Dimanche 1er décembre par le Comité des Fêtes à la salle Germain Boutillier
- ◆ **Distribution des colis Senior** : Samedi 14 décembre de 15h à 17h en mairie
- ◆ **Ludothèque** : Mercredis 18 décembre, 29 janvier, 26 février à partir de 15h
- ◆ **Vœux du maire** : Samedi 18 janvier à 18h, salle Germain Boutillier
- ◆ **Fête de la Saint Patrick** : mars date prochainement communiquée par le Comité des Fêtes
- ◆ **Nettoyage du Printemps** : Samedi 22 mars, venez en famille !

Halloween a bouclé les trois hameaux...

Cette année le défilé des enfants déguisés a fait trembler les rues de Vienne...bouclant ainsi la boucle entre les trois hameaux.

Rires et excitations des enfants ont égayé la soirée ; une fois les paniers bien remplis de bonbons, la montée des enfants dans le tracteur leur a permis de reposer les petites jambes, les parents suivant à pied jusqu'à la salle polyvalente où un goûter a été organisé par la commune pour les grands et les petits

Halloween revient l'année prochaine à Chaudry...
pour recommencer la boucle !



Envies de Vienne



novembre 2024

Les travaux d'automne, rappels...

Élagage

Les haies végétalisées ne doivent pas dépasser la clôture limitative des propriétés. Arbres, arbustes, plantes (...) ne doivent ni déborder dans le jardin du voisin, ni sur la voie publique.

Sur cette dernière, les débordements peuvent occasionner soit des nuisances pour autrui, soit générer des situations d'insécurité routière.

L'automne est la bonne saison pour nettoyer. Pensez-y !!



Protection des canalisations

L'hiver arrive, et avec lui la nécessité de protéger le regard et vos canalisations pour réduire le risque de rupture, et donc de fuite.

Anticipez la fuite en procédant à des vérifications de vos canalisations tout au long de l'année.

La facture sera moins douloureuse...

Envies de Vienne

Chiens errants

De nombreux incidents se produisent actuellement sur les chemins ruraux dus aux errances de chiens. Un chien, même non catégorisé, peut présenter un danger réel lorsqu'il n'est pas tenu par son maître.

Il est important de rappeler que la divagation d'un animal est considérée dès qu'il est sans laisse de rappel et éloigné de 10 m de son propriétaire.

Toute agression est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 15000 € et interdiction de détenir un chien pour une durée de 5 ans sur dépôt de main courante auprès de la gendarmerie.

L'animal de compagnie connaît son maître... mais il évolue aussi dans un environnement dont il ne connaît pas forcément les règles de sociabilité.

La responsabilité des propriétaires est rappelée !!!

Horaires de travaux

La nuisance sonore est souvent réduite aux engins de tonte... alors que celle-ci concerne tous bruits de moteur pouvant nuire à la tranquillité d'autrui.

C'est pourquoi des arrêtés préfectoraux sont pris pour respecter la vie de tous.

Bruits d'engins à moteur autorisés :

- ◆ du lundi au vendredi : 8h30-12h30 puis 14h30-19h30
- ◆ le samedi : 9h30-13h puis 16h-19h
- ◆ le dimanche ou jour férié : 10h-12h